

juillet 2019

n°76

CRÊCHES

LE MAG

Voilà !
l'été

Sécurité

Protégeons nos enfants

Évènement

Voyage dans le temps
avec la classe en 9

Culture

Nouvelle association
Crilo-France

Directeur de rédaction
Michel Rosi

Design graphique
Agence Popandsly
83 rue André Derain 71000 Mâcon
contact@popandsly.com

Crédits photographiques
Mairie de Crêches /
Freepik / Shutterstock

Équipe de rédaction
Valérie Bouilloux/ Guy Longepierre
/ Coralie Lutaud / Aline Morand /
Catherine Patuel / Michel Suchet

Bureaux
Place de la Mairie
71680 Crêches sur Saône
Tél 03 85 36 57 90
Fax 03 85 36 57 91
mairie@creches-sur-saone.com
www.creches-sur-saone.com

style magazine

Chères crêchoises, chers crêchois,

Vous allez découvrir la 76ème édition de notre revue municipale, baptisée Crêches Le Mag depuis quelques années maintenant. Nous savons que vous l'attendez tous avec impatience et nous vous remercions sincèrement des bons retours que vous nous faites parvenir lors de chaque parution !

Il nous reste à vous souhaiter une bonne lecture et de profiter de ce moment de détente !

Bon été à toutes et tous !

La commission information et communication.



SOMMAIRE

4

Édito du Maire



8



POUR NOS ENFANTS...
ÉVITONS L'ACCIDENT DOMESTIQUE

Étouffement, empoisonnement, blessure... Un accident domestique est vite arrivé, surtout chez les enfants.

10

La classe en 9
... nous fait voyager dans le temps





16

Association CRILO FRANCE

L'association CRiLo-France est l'émanation d'une volonté depuis plus de 10 ans de la part de Ms Kouadio Bernadin et J-M Barbier...

Promenons-nous dans les bois

Pour cette cinquième édition, la commission culturelle a demandé aux élèves des écoles de travailler sur le thème du bois.

17



24

Infos

Installation d'une borne numérique KINETI sur le parvis de la mairie...



4	Édito	20	Nos aînés
6	Commissions	21	Sport & loisirs
8	Sécurité	24	Infos
9	Budget	26	Rétro
10	Évènement	28	État civil
12	Culture	28	Nouvelles implantations
17	Enfance	29	Détente
19	Histoire	30	Numéros utiles



EDITO

CHÈRES CRÊCHOISES, CHERS CRÊCHOIS.

La météo continue à nous jouer des tours. Au printemps 2018 la Saône était sortie de son lit à environ 5,40 m, mais cette année les cultures manquent cruellement d'eau et nos viticulteurs ont découvert à nouveau des vignes gelées. La nature a vraiment besoin que nos comportements changent pour éviter le pire. À ce sujet nous attendons toujours la décision de l'état concernant le classement en catastrophe naturelle de notre commune.

Quelques informations sur la vie de notre cité :

Suite aux excès de vitesse relevés des véhicules sur notre commune, des contrôles radars vont être effectués avec verbalisation. Je vous invite à lever le pied de l'accélérateur dans nos rues. L'insécurité et le bruit ne sont plus supportables. À nouveau, j'insiste sur la nécessité de laisser au repos les engins bruyants les dimanches et les jours fériés. Certains secteurs seront en chantier à l'automne avec des travaux de voirie et d'assainissement rues de la Brancionne et de la Cité Fleurie.

Une certaine gêne sera à supporter pendant cette période. Riverains et automobilistes, soyez patients.

Des progrès sont faits dans le tri des déchets, je vous en remercie et les caméras posées près

des points d'apport volontaire permettent de verbaliser les contrevenants. Nous continuons à mutualiser les moyens humains et matériels avec d'autres communes pour réduire les coûts de fonctionnement. Un rappel : renseignez-vous si vous envisagez des travaux sur votre propriété, en fonction de leurs natures, des documents d'urbanisme et autorisations sont indispensables.

Sans document mentionnant ces travaux, lors de la vente de votre bien, le notaire ne pourra pas les prendre en compte.

Si un promoteur vous propose de reprendre le lotissement sur lequel vous avez fait construire, renseignez-vous en mairie avant de signer !

Je dois remercier, pour leur travail et leur disponibilité, les adjoints et les conseillers municipaux. Merci également aux agents communaux qui font un excellent travail. Et pour conclure il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances ensoleillées et reposantes avec ceux que vous aimez.

Michel ROSI



ASSOCIATION
CRILO
FRANCE

P16



ENVIRONNEMENT

DANS LE CADRE DU ZÉROPHYTO

Dans le cadre du zérophyto, nous avons pris la décision de tester le traitement des surfaces en sablé et des pieds de mur avec la technique de l'hydromulsching.

Les essais d'hydromulsching avec gazon sur les sablés à l'entrée Nord de la commune ne sont pas totalement satisfaisants mais l'intérêt premier a été d'éviter la levée des mauvaises herbes.

Au cimetière, cette technique a donné de bons résultats malgré nos craintes initiales suite à l'automne sec de 2017.

Les essais d'hydromulsching avec composition fleurie ont été faits, sur les pieds de mur, route d'Arciat, rue de la gare et à l'entrée Nord de Crêches côté Ouest. Le printemps dernier, le résultat fut moyen et décevant. Par contre, cette année, vous avez pu constater un fleurissement abondant et varié et cela a pu faire penser à certains que les voisins s'étaient entendus pour faire les mêmes compositions florales !

Il faudra, pendant un certain temps, être indulgent car ces fleurs vont faner et attendre que les graines produites tombent dans le but de contribuer au refleurissement du printemps prochain.

Un bilan sera fait en fin d'année afin de retenir les techniques pour les années suivantes.

L'objectif est de rendre notre commune attrayante, de mériter notre label 3 fleurs et de préserver notre environnement et la santé de chacun.



EMBELLISSEMENT

UN NOUVEAU LOGO POUR LES COMMUNES LABELLISEES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

En 2019, le label « Villes et Villages fleuris » fête ses 60 ans et se réinvente !

Six nouveaux panneaux font désormais partis du paysage de Crêches-sur-Saône, ils ont été installés aux différentes entrées de notre commune.

Rappelons que ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Toutes les commissions (Voirie, Bâtiments, Embellissement, Environnement...) travaillent en étroite collaboration pour conserver ce précieux label.



meublier contemporain

La commission embellissement a investi dans du mobilier contemporain, ce dernier a été implanté sur la place du foyer rural. Par conséquent, deux bancs et un gros pot aux couleurs vives viennent désormais égayer les lieux. Il en est de même pour le square des vignes où un pot et un banc circulaire ont été installés. Le but étant de moderniser le centre de la commune.





POUR NOS ENFANTS... ÉVITONS L'ACCIDENT DOMESTIQUE

ÉTOUFFEMENT, EMPOISONNEMENT, BLESSURE... UN ACCIDENT DOMESTIQUE EST VITE ARRIVÉ, SURTOUT CHEZ LES ENFANTS. POUR ÉVITER LA CATASTROPHE, PLUSIEURS PRODUITS DANGEREUX DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RANGÉS EN HAUTEUR OU DANS UN PLACARD SOUS CLEFS.



LES PILES BOUTONS

1200 VISITES AUX URGENCES.



LES PRODUITS MENAGERS

NE JAMAIS LES CHANGER DE BOUTEILLE.



LES PIÈCES DE MONNAIE

TROP SOUVENT DANS LA BOUCHE.



LES OUTILS DE BRICOLAGE

ILS VEULENT « FAIRE COMME PAPA ».



LES MÉDICAMENTS

CE NE SONT PAS DES BONBONS !



LES SACS PLASTIQUES

UN RISQUE DE SUFFOCATION.



LES CAPSULES DE LESSIVE LIQUIDE

PLUS DE 7000 INGESTIONS ACCIDENTELLES.



LA DROGUE

LES INTOXICATIONS AU CANNABIS AUGMENTENT.

FINANCES

BUDGET
2019TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT

Suite aux résultats du schéma directeur d'assainissement lancé en 2017, les travaux à réaliser sont estimés à 2,5 millions d'euros.

En 2019, les travaux inscrits au budget, pour un montant d'1,4 millions d'euros, sont les suivants :

- Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales,
- Suppression des déversoirs d'orage,
- Remise en état du réseau existant.

Plusieurs secteurs dans la commune sont concernés : secteur de Dracé, Rue des Crêts, Rue du Stade, Rue de la Cité Fleurie, Rue de la Brancionne, Route d'Arciat.



Ce budget a été établi en fonction de dépenses maîtrisées, en continuation de la réduction de la dette, ce qui laissera plus de manœuvre pour éventuellement emprunter en vue de réalisations futures, en fonction du développement de la commune que le PLU va s'efforcer de contenir, conformément aux directives de l'Etat.

Le budget 2019 est en équilibre à hauteur de 5 690 271 € réparti en fonctionnement pour 3 225 830 € et en investissement pour 2 464 441 €.

Les taxes locales seront maintenues au niveau de 2018.

EN 2018

Charges de personnel : 304 €/habitant (358 €/habitant dans les communes de même taille démographique en France)

Impôts locaux : 372 €/habitant (383 €/habitant dans les communes de même taille démographique en France)

Dotation de fonctionnement versée par l'Etat : 67 € par habitant (145 €/habitant dans les communes de même taille démographique en France)

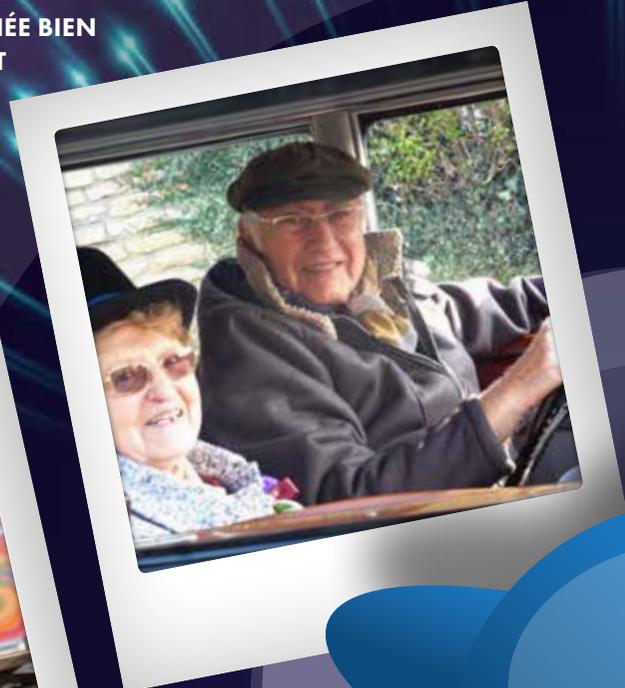


LA CLASSE EN 9

NOUS FAIT VOYAGER DANS LE TEMPS

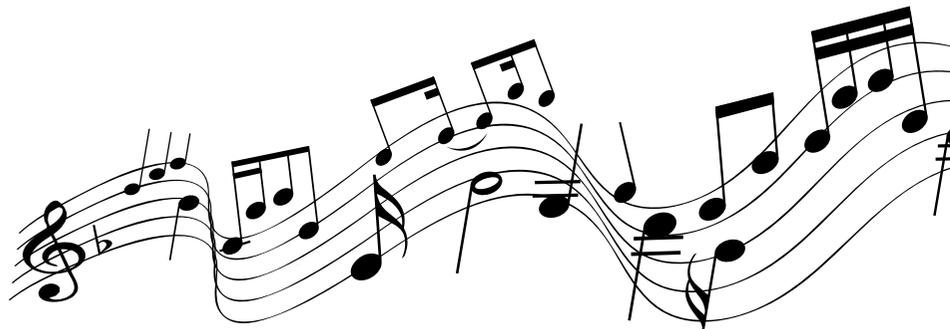
TEL ÉTAIT LE THÈME DE CETTE JOURNÉE BIEN RÉUSSIE... SOUS L'ŒIL BIENFAISANT DU PRÉSIDENT GÉRARD GUÉRIN.

EN VOICI LA PREUVE PAR CES QUELQUES CLICHÉS...





ÉCOLE DE MUSIQUE



CETTE ANNÉE, CE SONT 24 ÉLÈVES QUI SONT INSCRITS POUR DES COURS DE PIANO, GUITARE, PERCUSSION, CLARINETTE, ACCORDÉON, SAXOPHONE, FLÛTE, FORMATION MUSICALE ET ÉVEIL MUSICAL.

Les écoles associatives du secteur sont au nombre de 3, à La Chapelle de Guinchay, à la Roche Vineuse et à Crêches.

La MBA, par son système de subventionnement, incite un travail commun entre ces entités. Cela va dans le sens de la réflexion initiée depuis l'année passée sur le rapprochement des écoles de La Chapelle et de Crêches. Le travail se poursuit avec l'aide du Dispositif Local d'Accompagnement.

Ainsi, il est fort probable que les écoles mutualisent leurs ressources ou fusionnent. La date de mise en œuvre est encore incertaine.

Dans cet esprit, et grâce au concours de l'école qui en a organisé l'accueil, un beau moment musical de partage a eu lieu le 2 février, dans la salle Joug Dieu : les écoles de musique associatives et l'école primaire ont présenté aux parents un joli concert. Le public était nombreux et ravi.

Les auditions des élèves ont eu lieu à l'école le samedi 15 juin, les parents et familles ont été au rendez-vous et les élèves heureux de montrer leurs progrès !



TAPIS ROUGE POUR L'HARMONIE

L'HARMONIE A DÉROULÉ LE TAPIS ROUGE POUR SON CONCERT DE PRINTEMPS, LES SPECTATEURS ONT ÉTÉ NOMBREUX POUR ASSISTER À CETTE SOIRÉE.

En première partie, quelques élèves de l'école de musique ont interprété deux chansons dont l'une accompagnée par les musiciens de l'harmonie.

Le duo Quousque Tandem a ravi le public par la reprise d'anciennes chansons françaises sur la ville de Paris. Fondé en 2017, Quousque Tandem est le fruit d'une amitié née au sein d'une harmonie. Leur prestation vocale accompagnée au saxo baryton a donné à la première partie de cette soirée un moment plein de charme.

L'harmonie de Crêches a assuré la deuxième partie, sous la direction de Florence Hechler avec comme thème : les musiques de films. Sur un grand écran les images des films défilaient au fil des morceaux exécutés : In the stone, Les sept mercenaires, The mask of Zorro, Le mépris, Mon oncle, la musique du seigneur des anneaux, Gabriel Oboe et pour finir Dirty Dancing.

Le travail accompli par les musiciens pour proposer un concert de qualité a été largement récompensé par l'enthousiasme du public. L'excellente acoustique de la salle Joug Dieu a permis de mettre en valeur ces prestations musicales.

Les musiciens remercient le public d'être venu aussi nombreux ainsi que ses partenaires qui permettent l'achat de partitions et de matériel indispensable.

Tout au long de l'année, l'harmonie apporte sur la commune des moments musicaux, que ce soit lors des célébrations au monument aux morts ou lors de concerts.

En juin la Cité Fleurie a eu son concert et la fête de la musique a battu son plein au four à chaux.



CAFE THEATRE



SOIRÉE DU SAMEDI 23 MARS

Après avoir reçu les années précédentes Hervé Isorez, Laura Laune, Jeanfi Janssens, Isabeau de R. ..., Le Foyer Rural de Crêches a accueilli cette année ELISABETH BUFFET, avec son nouveau spectacle « Obsolescence Programmée ». Encore un spectacle vif et enlevé mené par une Elisabeth Buffet au mieux de sa forme. Une soirée sous le signe de l'humour où les travers du quotidien d'une femme à l'aube de la cinquantaine sont mis en avant de façon hilarante.

A noter la première partie musicale assurée par Sylvie Brettaire nous a enchantés par ses rythmes jazzy et ses tonalités langoureuses.

Nous recherchons pour nos premières parties des artistes locaux (chanteur, musicien, humour, magicien...).



SPECTACLE CHORALE

Vendredi 3 mai, la salle du Foyer Rural a vibré sous les chants des Chorales A PIACERE de Crêches et LA CANTAVIVE de Marboz (01).

Les 2 chœurs, dirigés par Roland MENEGUZ nous ont régalié par la qualité de leur interprétation.



Les amis de la musique

RÉSULTATS DES QUALIFICATIONS DES COUPES D'EUROPE DE MUSIQUE

Dimanche 20 mai se déroulaient les qualifications des Coupes d'Europe à la ferme Joug Dieu.

Quelques 160 candidats venus de l'Est et du centre de la France se sont affrontés tout au long de la journée dans l'espoir de pouvoir être qualifiés pour les finales des Coupes d'Europe qui auront lieu début novembre. La mairie était représentée par Claire De Crombrugge et Catherine Patuel, conseillères.

Les instruments suivants étaient en compétition : orgue, piano numérique, guitare, batterie, accordéon, clarinette, saxophone et piano classique. L'audition des 4 mains et des orchestres ont clôturé la journée offrant au public une

prestation de qualité et un véritable concert.

Lors de la remise des prix, M^{me} Claire De Crombrugge a fait un discours emprunt d'humour et de chaleur humaine. Elle a ensuite remis la coupe de la ville de Crêches sur Saône à Charlotte Goupil, jeune élève de l'école de musique de Sylviane Guérin, pour son interprétation sans faille de "Folies d'Espagne".

La coupe du conseil régional a été remportée par Eliott Favier également élève de l'école de musique pour la finesse de son jeu.

Alima schmelzer (accordéoniste) Anna Dupont, Léonie Guilloux,



Juline Hilarion, Lucien Millot et Wilson Pierre (pianistes) ainsi que Flavien Martinot (saxophoniste) ont obtenu un premier prix coupe avec distinction dans leurs catégories respectives.

Félicitations à tous ces jeunes.

Le bal des temps

LORS DES QUALIFICATIONS DES COUPES D'EUROPE DE MUSIQUE, LES DEUX FORMATIONS ORCHESTRALES DU BAL DES TEMPS ONT DÉFENDU LES COULEURS DE NOTRE BELLE COMMUNE.

En catégorie débutant l'orchestre "l'arc en ciel" a obtenu 97% des points pour sa prestation très enjouée d'un programme Russe.

En catégorie excellence l'orchestre "l'arc en ciel supérieur" a obtenu un premier prix coupe avec 96% des points et félicitations unanimes des jurys. Le programme très technique de "live and let die" et de «lady marmelade" a conquis l'auditoire.

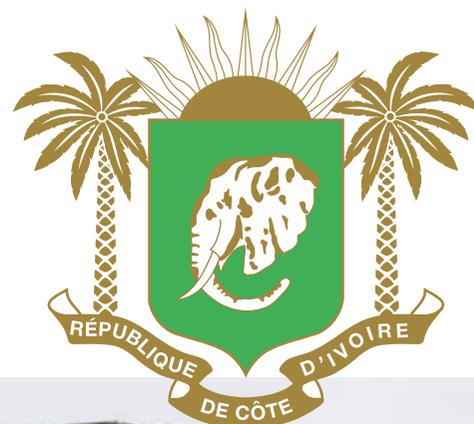
En catégorie 4 mains débutant : Chloé Charvet et Juline Hilarion ont remporté une coupe à 96 % des points.

Résultats identiques pour Charlotte Bressand et Anna Dupont en catégorie préparatoire et pour Eloïse Guérin et Maya Faucheux en catégorie élémentaire B.

En catégorie moyenne ce sont les binômes formés par Coline et Laura Midey et par Marie et Loann Belly qui ont remporté le premier prix.



L'ASSOCIATION CRILO-FRANCE



L'ASSOCIATION CRILO-FRANCE EST L'ÉMANATION D'UNE VOLONTÉ DEPUIS PLUS DE 10 ANS DE LA PART DE MS KOUADIO BERNADIN ET J-M BARBIER, LE BUT ÉTANT DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN CÔTE D'IVOIRE.

Les objectifs étaient la création d'une race de vaches laitières adaptées aux conditions climatiques locales et la formation de jeunes au métier de producteur laitier.

Suite à l'évolution du projet et afin de permettre la venue en France d'étudiants désirant se former à l'élevage laitier, cette coopération s'est transformée naturellement en Association (loi du 01-07-1901) le 26 mai 2016.

Les conditions politiques, sociales et économiques du moment n'ont malheureusement pas permis la venue des étudiants pour suivre leur formation.

Afin de développer le projet, il a été décidé d'envisager leur formation sur place.

Actuellement, des membres de l'association se rendent sur l'exploitation Djera à proximité du village de Kapouédo, aussi souvent que possible, pour apporter leurs conseils et vérifier l'avancement du projet.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres tant pour leurs compétences que pour le soutien qu'ils peuvent apporter.



Vous êtes intéressé(e)s par notre action et voulez participer ou vous désirez simplement suivre l'évolution du projet, adressez-vous à son Président J-M Barbier, au Restaurant La Cassolette à Crêches sur Saône ou téléphonez au 06 13 82 35 51 ou prenez contact par mail à l'adresse suivante : jean-marie.barbier@hotmail.fr

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

POUR CETTE CINQUIÈME ÉDITION, LA COMMISSION CULTURELLE A DEMANDÉ AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES DE TRAVAILLER SUR LE THÈME DU BOIS.

Utilisé depuis la préhistoire, le bois est dans toutes les maisons : mobilier, ustensiles de cuisine, instruments de musique, jouets, outils... On l'utilise aussi dans la construction et pour le chauffage... À une époque où l'on parle d'écologie, de protection de la planète, ce travail était une façon détournée de sensibiliser les enfants au sort de notre terre.

Le résultat obtenu a été, cette année encore, bluffant : rondelles, maquettes, avions, animaux en écorce et branches, mobiles... Les élèves et leurs enseignants ont su, une fois encore, faire preuve d'imagination et de créativité, et bon nombre de familles sont venues admirer ces œuvres les 7 et 8 juin, à la salle Joug Dieu.



EN ROUTE POUR LA 6^{ème}

Les élèves de CM2 vont changer d'établissement pour poursuivre leur route vers la 6^{ème}. Pour les féliciter du travail accompli, la municipalité a remis un dictionnaire aux 32 élèves. Durant cette cérémonie, Dominique Rabilloud a attribué aux élèves leur mobipass (examen de sécurité routière). Nous souhaitons bonne continuation aux futurs 6^{ème}.



COLLECTE

En mai 2019, les élèves de CM1 de l'école élémentaire Jules Pinsard ont organisé une collecte de produits alimentaires et d'hygiène dans le cadre de l'Education Morale et Civique.

Ils se sont rendus auprès des classes, ont expliqué le projet, collecté, puis conditionné les dons pour les remettre aux Restos du Coeur de Mâcon.

LA COLLECTE A ÉTÉ FRUCTUEUSE ET NOUS ESPÉRONS RENOUVELER CETTE ACTION L'ANNÉE SCOLAIRE PROCHAINE.



BIO ET LOCAL - RESTAURANT SCOLAIRE

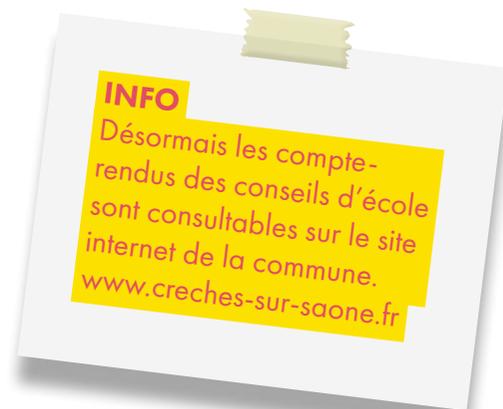
EN JUIN DERNIER, NOUS AVONS ÉLABORÉ UN REPAS SPÉCIAL POUR LES ÉLÈVES DE CM2 QUI PARTENT AU COLLÈGE... UN MOMENT AGRÉABLE !

Cette année, nous avons développé le bio et le local. Nous travaillons avec « cantine en mouvement » groupe de producteurs proposé par le département. Ainsi nous collaborons étroitement avec des producteurs locaux.

Vous trouverez sur le site de la mairie les menus, les fiches d'inscriptions les commandes de tickets occasionnels.

Si vous voulez donner un peu de votre temps, nous sommes toujours à la recherche de parents bénévoles car beaucoup n'ont plus d'enfants à l'école et aimeraient bien laisser leur place !

Vous pouvez joindre Mme Fortune Joan au 06 30 90 35 71 ou par mail restaurantscolairecreches@orange.fr



GARDERIE PÉRISCOLAIRE LES RÉSERVATIONS ÉVOLUENT

L'ANNÉE 2019 SE VOIT ÊTRE UNE ANNÉE ENCORE RICHE EN ÉVÉNEMENTS POUR LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE CRÊCHES SUR SAÔNE.

Les travaux d'extension se poursuivent, avec une fin prévue pour juillet. Les enfants pourront inaugurer les nouveaux espaces dès la rentrée scolaire prochaine. Une nouvelle organisation se mettra d'ailleurs en place à la rentrée pour les inscriptions à la garderie périscolaire.

Les retours papiers ne seront plus d'actualité. Les réservations se feront dorénavant via un portail famille internet, nommé « Belami », afin de faciliter la gestion de la garderie.

Chaque famille aura en possession un identifiant et code d'accès pour procéder à l'inscription de son enfant sur les créneaux choisis.

Chaque parent pourra inscrire sur le portail famille son enfant de chez lui et recevra une notification d'acceptation ou de refus, les inscriptions ou annulations auront comme avant, un délai de 48h.

La facturation et toute la gestion de la garderie se fera grâce à ce nouveau logiciel.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

MALGRÉ LE TEMPS MAUSSADE, LES CRÊCHOIS N'ONT PAS HÉSITÉ À SE DÉPLACER À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945.

Plusieurs messages ont été lus, en voici un extrait :

« La France exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes, issus des nations du monde entier, qui ont conjugué leurs efforts pour nous libérer et restaurer la dignité humaine...Aujourd'hui nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-la ! »



AMITIÉ LOISIRS

ADHÉRER À NOTRE CLUB, C'EST LUI PERMETTRE D'EXISTER !

Notre club cotise à l'association « Générations Mouvements », 1^{er} réseau de France des Séniors. La cotisation annuelle d'un montant de 27€/adhérent (frais de timbre 9.50€ inclus pour l'assurance) vous permet de bénéficier d'avantages économiques, de réductions chez nos commerçants, du tarif adhérent lors de nos sorties ou voyages.

Notre club vous propose également de l'information, des formations par l'intermédiaire de la mairie ou de la résidence autonomie de la cité fleurie (santé, informatique ...).

En payant cette cotisation, NON, vous n'allez pas être catalogué de « vieux ». Bien-sûr, nous avons des aînés au grand-âge, mais nos adhérents sont encore jeunes d'esprit, dynamiques, toniques et ils apprécient, rires, sourires, plaisanteries qu'ils savent bien partager. Ils sont encore très alertes et en forme. Ils savent eux aussi, s'amuser, apprécier les bons moments. Côté les séniors ne fait pas mourir ! Vous restez jeunes de corps et d'esprit tant que vous êtes réceptifs à ce qui est beau, bon et grand, aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini.

Notre club se porte bien, cette année 157 adhérent(e)s. Mais nous pouvons être encore plus nombreux, si vous le souhaitez. Les échanges seront encore plus enrichissants.

Cette année, à la rentrée de septembre un changement de présidence va s'effectuer. Il va falloir reconstituer le bureau. Alors AU SECOURS, nous avons besoin d'aide. Et si des messieurs sont prêts à nous aider, nous manquons de « bras forts ». Ce n'est que ponctuel, deux ou trois fois dans l'année où nous avons vraiment besoin de cette aide, contactez-nous, vous serez accueillis à bras ouverts !...

Nos traditionnelles manifestations où tout le monde peut participer, vente de couscous (215 vendus), repas dansant du 2 décembre 2018 (125 personnes), vente de cassoulet (222 vendus) ont toujours du succès. Merci à vous.

Seules 157 personnes sur 543 invités ont participé au repas des aînés offert par la mairie à toutes les personnes de plus de 72 ans. Dommage ! Mais le repas a été très apprécié et certains convives se sont défoulés sur la piste de danse. 121 colis ont été distribués par les membres du club.

Les 4 et 5 juin 2019, deux jours en Auvergne, terre de lacs et de volcans (Vulcania, région de St Nectaire, Puy de Dôme) ont permis à trente-deux personnes de découvrir cette région. La bonne ambiance était au rendez-vous, comme d'habitude.

Nous vous rappelons que notre assemblée générale aura lieu le vendredi 30 Août 2019 à 17h30 – cité fleurie et nous vous attendons nombreux(es). Elle est ouverte à toutes et tous.

La reprise du club se fera le mardi 10 septembre 2019



AINSI DANSE



AINSI DANSE... BRILLE SUR SCÈNE DEPUIS 3 ANS !

Ainsi Danse, association Crêchoise dirigée par Anthony Despras (chorégraphe et danseur professionnel sur Paris) brille encore cette année, et cela depuis 3 ans !

En effet, cette troupe composée de 12 danseuses multiplie ses prix depuis janvier. Les chorégraphies, signées Anthony Despras, se classent parmi les meilleures.

Le 19 janvier dernier, elles remportent une médaille d'or aux rencontres chorégraphiques de Saint Chamond, avec la chorégraphie « Oppression ». Deux semaines plus tard, le 3 février 2019, au concours « Orphéa »,

elles enchaînent avec un 1^{er} prix et les félicitations du jury, accompagné d'un prix supplémentaire « coup de cœur du jury » pour la chorégraphie intitulée « F.O.M.O ». Enfin, c'est près de Marseille, au prestigieux concours « Les trophées Sainte Victoire » qu'elles se classent avec une médaille de Bronze.

L'association a proposé un stage de danse, ouvert à tous, le 4 et 5 mai dernier au centre « Jaëvi » de Mâcon. Pour l'occasion, 6 danseurs professionnels, d'univers différents, se sont déplacés de Paris pour donner un cours.



Pour suivre leurs actualités, rendez-vous sur leurs pages Facebook et Instagram : Ainsi Danse, Anthony Despras

SERVICE GAGNANT

Pour clôturer l'année, le T3C a invité les élèves de l'école de tennis, leurs parents et leur professeur Jacques Sallin, à partager un barbecue. Ainsi, après la remise des diplômes et cadeaux, le club a offert le repas, alors que les parents avaient concocté salades et desserts. Et c'est dans la bonne humeur que tous ont partagé ce repas et se sont donnés rendez-vous à la rentrée.

À noter que l'équipe masculine adulte s'est renforcée cette année, puisque 3 nouveaux joueurs ont rejoint le club.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu les samedis 28 septembre et 5 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 16h au club house (en cas de pluie, rdv à la salle omnisports).



COMITÉ CYCLISTE CRÊCHOIS

DES NOUVELLES TENUES POUR LES CYCLISTES

Mercredi 24 avril les membres du comité cycliste ont endossé leurs nouveaux maillots à l'occasion d'une réception organisée dans les locaux de Mille et une Saveurs à Mâcon.

Le graphisme de ces tenues a été réalisé par l'équipe de la société Italvet, nouvellement implantée à Mâcon. Le dégradé de bleu contraste radicalement par rapport aux anciennes couleurs et donne un formidable coup de jeune à toute l'équipe de cyclistes.

Gageons que ces nouvelles couleurs attirent de futurs cyclistes désireux de se joindre au groupe de 35 licenciés pour sillonner notre belle région mâconnaise et beaujolaise à l'occasion des 3 sorties hebdomadaires du mardi, jeudi et samedi. (Contact B.Bazin : 06 32 99 31 05)



LE CPC (COMITÉ PÉDESTRE CRÊCHOIS) ENDEUILLÉ

Didier LONGUEVILLE nous a quitté le 12 mai 2019 après un dur combat contre la maladie.

Grand sportif et membre actif du CPC, il laissera un grand vide dans notre association et son entourage.

Nous n'oublierons pas son sourire et son humour souvent corrosif, qui animait toutes nos rencontres.



SELF DÉFENSE

JU-JITSU

Les 16 et 17 Mars 2019, à la demande des cadres du directoire technique de la Fekamt, l'école de Self Défense Ju Jitsu basée à Crêches a accueilli au gymnase le stage national pour la détection des futurs cadres.

Ce stage fut une belle réussite en réunissant une centaine de stagiaires sur les 2 jours.

Il a été encadré par Guy Bigot, vice-président de la fédération, 8^e Dan Fekamt et Pierre Sibille 8^e Dan Fekamt pour le Karaté ; Claude Valentin 6^e Dan notre professeur de Self Défense à Crêches pour le Ju Jitsu.

Ravis du succès de ce stage, de l'accueil chaleureux et de la qualité des installations, les cadres du directoire technique souhaitent sa reconduction pour l'année prochaine.

Autre événement important, les 15 et 16 Avril 2019, l'école a organisé pour la première fois un stage pour les moins de 13 ans.

L'objectif de ce stage a été de proposer une rencontre amicale entre le club de Crêches et celui de Châtillon-sur-Chalaronne.

Une vingtaine de jeunes ont pu partager leur expérience et progresser ensemble au travers de l'enseignement de notre professeur Claude Valentin.



Créer du lien est un aspect fondamental de notre école où les notions de convivialité, d'entraide et de respect ne sont pas de vains mots.

L'ESDJJ intègre au travers de son enseignement ces valeurs essentielles à la pratique des Arts Martiaux.

Nous sommes heureux cette année d'avoir doublé l'effectif, signe d'un beau dynamisme de notre club de Crêches sur Saône.

Notre club vous accueille toute l'année avec la possibilité de 2 cours d'essai dès l'âge de 7 ans.

LA PAC (PÉTANQUE AMICALE CRÊCHOISE)

MAURICE, MON VIEUX, NOTRE VIEUX !

Nous allons parler aujourd'hui au nom de tous tes amis tes copains... nous sommes tellement nombreux ; tu étais pour nous un père spirituel, un exemple ! Ta gentillesse, ta sagesse et ta bonhomie resteront à toujours gravées. Toujours engagé, que ce soit au foot, aux boules ou dernièrement dans notre association de pétanque dont tu étais le président, constamment présent : hyper actif et irremplaçable, tu resteras dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Tu es parti trop vite et trop tôt. On avait encore tellement de bons moments à passer ensemble... pour autant on va se souvenir de tout ceux que nous avons vécus avec toi ; Au pmu, au rugby, et à tellement de lieux et d'occasions, que la liste serait trop longue à énumérer !

Nous tes amis de première ligne, toujours fidèles ne t'oublierons jamais et soutiendrons autant que possible ta famille que nous aimons également.

Repose en paix notre vieux, cette satané maladie t'aura emmené mais n'emmènera jamais le respect et l'amour que nous avons pour toi.

**COMME DIRAIT LAMA, TU ES MON AMI, TU ES MON MAÎTRE.
SALUT NOTRE VIEUX. NOUS T'AIMONS ...**

Le bureau de la PAC



RANDONNÉES ET SORTIES SKI DU FOYER RURAL

3 SORTIES ONT ÉTÉ ORGANISÉES EN CE DÉBUT D'ANNÉE

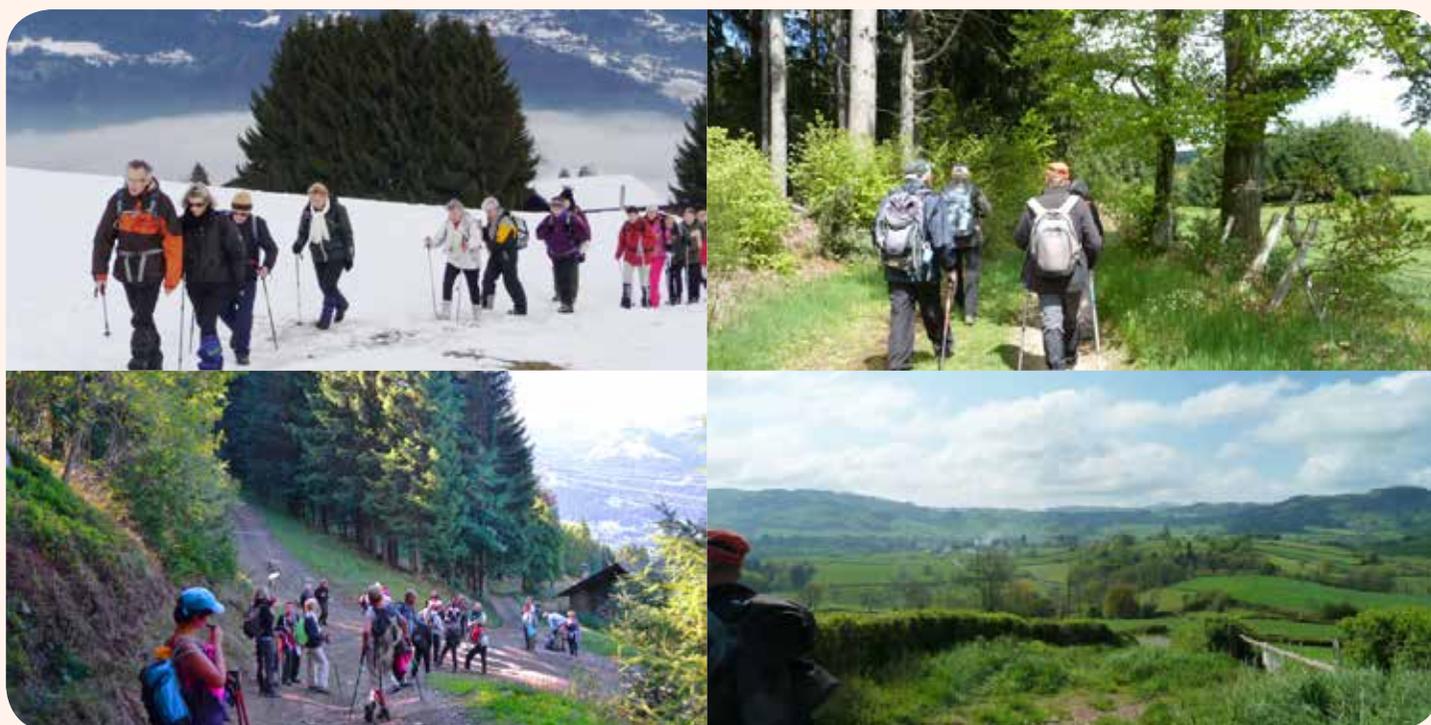
Le Dimanche 27 janvier à Saint Gervais (74) où les randonneurs et skieurs ont apprécié une belle météo

Le Dimanche 14 avril dans les collines du Mâconnais (marche d'environ 20 kms)

Le Dimanche 12 mai à Matour – Mont Saint Cyr (marche d'environ 20 kms)

POUR RETROUVER LE PROGRAMME DE NOS ANIMATIONS, RETROUVEZ NOUS SUR : www.foyer-rural-creches-sur-saone.fr OU SUR LA PAGE FACEBOOK DU FOYER RURAL.

INSCRIPTIONS 2019/2020 :
MERCREDI 4 SEPTEMBRE DE 17H30 À 19H00
SAMEDI 7 SEPTEMBRE DE 10H00 À 13H00



INFOS

INSTALLATION D'UNE BORNE NUMÉRIQUE KINETI SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE



LA DIGITALISATION OU LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EST AUJOURD'HUI INÉVITABLE, ELLE PERMET DE DIFFUSER L'INFORMATION RAPIDEMENT.

Le temps du papier est révolu ! Tout d'abord parce qu'il n'est pas écologique mais aussi parce qu'il n'est pas flexible, facilement évolutif et demande d'importants emplacements pour l'affichage.

Cette borne permet de présenter l'ensemble des informations obligatoires et légales, les décisions collectives, toute l'actualité et la vie de la commune. Elle est accessible en permanence, elle est adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Peut-être que lors d'une première recherche d'informations vous aurez quelques difficultés, mais il n'y a aucun risque d'erreur de manipulation.



FRAPPER AVANT D'ENTRER !

Entrer chez les autres deviendrait-il une nouvelle forme de comportement ?

On remarque dans la commune depuis quelques temps des intrusions et des passages dans les propriétés privées.

- Ignorance de la notion de respect de la vie privée ?
- Appropriation des lieux à disposition ?
- Naïveté ou sans-gêne ?

Un conseil :

Ne faites pas ce que vous ne voudriez pas qu'on fasse chez vous. !

CHATS ERRANTS

Article 120 du règlement sanitaire de la Préfecture de Saône et Loire :

« Jets de nourriture aux animaux, protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels. »

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons, la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cela risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Le fait de nourrir ces animaux errants est sanctionné par une amende de 450 Euros (art-131-13 du code pénal).

Pour mémoire, une mâconnaise a été condamnée à payer une amende de plus de 500 Euros pour avoir nourri des chats de son immeuble.

À bon entendeur...

Suite à la délibération et à l'article parus dans le journal de Saône et Loire, il est précisé que l'intervention de l'entreprise Trans Pattes ne se fera que suite à des nuisances d'animaux errants dénoncés par les habitants.

La commune n'a pas pour compétence la chasse aux chats !!!!!

Pucez ou tatouez vos animaux !!! SVP



STOP AUX ENGIN BRUYANTS LES DIMANCHES ET LES JOURS FERIES !



Nous ne cessons de le rappeler : L'utilisation des engins bruyants est strictement interdite sur la commune les dimanches et jours fériés !!!

De plus les horaires autorisés sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h 12h – 14h 19h

Le samedi : 8h 12h – 15h 19h

Respectons-nous les uns et les autres !!

1955

Des écoliers crêchois
après leur représentation
de théâtre !

Mais qui sont-ils ?

Pour les découvrir,
rendez-vous sur le site
internet de la commune

www.creches-sur-saone.com





ÉTAT CIVIL



naissances

2018

NETO Pablo, Carlos, né le 27 novembre
VUILLE BERTHIER Raphaël, Raymond, Christian, né le 11 décembre
CRANCE Solan, Marc, Dominique, né le 16 décembre
KRASNICI Fatlind, né le 17 décembre
BARNIER Amaël, Eric, Jack, né le 19 décembre
BARBOSA CARVALHO Ricardo, né le 24 décembre
MARTIN GARCIA Léa, née le 25 décembre
ABDULKARIM Adam, né le 27 décembre

2019

GEOFFROY Léane, née le 11 février
MEZIAT-BURDIN Noah, né le 27 mars
DE OLIVEIRA LEONES Alexia, née le 28 mars
FRANÇAIS Evy, Ténéais, née le 30 mars
MANIGAND Maëlys, née le 6 avril
BEAUVAIS Tilio, né le 17 avril
NIHOU Sacha, Pascal, Franck, né le 9 juin
SCHNEPF Évy, Lyssana, née le 10 juin



VAUCHER Philippe, Didier, Denis et QUACH Thi Le, le 12 janvier
SAUNIER Bruno, Marcel et OLLE Nadia, Sabine, Claire, le 23 mars
AODIA Djamel et DAMOUR Véronique, Marie-Jeanne, le 27 avril
JOLIVET Christian et PATISSIER Marie, Pascale, le 8 juin
VASSÉ-PAYAN Patrick et BARRET Nathalie, le 8 juin
DE CLERCQ Laurianne, Sophie et RENARD Sylvie, le 8 juin



2019

LAGUETTE Simone, décédée le 28 janvier
JACQUET Pierre, Clément, décédé le 22 février
ROSSIGNOL Paul, décédé le 23 février
LONGUEVILLE Henri, Didier, décédé le 12 mai
PINSARD Ludovic, décédé le 3 juin
DESROCHES Maurice, décédé le 11 juin
FOREST René, décédé le 16 juin

2018

GONOD Marie, Bénédicte née YVOREL, décédée le 10 décembre
DORME Michelle, Lucienne, née DUMOULIN, décédée le 13 décembre
BIÈVRE Brigitte née PACQUAUT, décédée le 28 décembre

NOUVELLES IMPLANTATIONS

Du nouveau dans nos commerces et entreprises

J.A. PNEUS

J.A PNEUS
ENTRETIEN ET RÉPARATION DE
VÉHICULES AUTOMOBILES LÉGER
972 Route des vignobles
06 99 08 15 23

nestenn

AGENCE NESTENN
IMMOBILIER
AGENCE IMMOBILIÈRE
799 Route nationale 6
03 85 20 09 12



CM MENUISERIE
MENUISERIE INTÉRIEURES /
EXTÉRIEURES SUR MESURE / MOBILIER
D'AGENCEMENT / CRÉATION
06 16 02 39 65
matieuc@icloud.com

VAPO-CHIC.COM

VAPO-CHIC
CIGARETTES ELECTRONIQUES
602 Route nationale 6
03 85 22 19 29

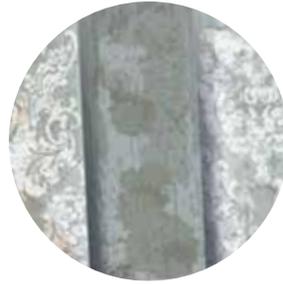


ASTUCES

Quelques petites astuces

SE DEBARASSER DES POILS D'ANIMAUX

Pour enlever les poils de chiens ou de chats sur les tissus (canapé, siège de voiture, couverture...), enfiler un gant en caoutchouc et frottez sur le support.



ENLEVER LA ROUILLE SUR UN TISSU

Mélangez dans un verre une cuillère de sel fin, le jus d'un citron et un peu d'eau pour diluer. Etalez cette mixture sur la tache de rouille à l'aide d'un chiffon propre. Un mélange qui fonctionne très bien !

SUBLIMER PLANTES ET FLEURS

Très peu de gens y pensent, mais l'eau de cuisson est réellement bénéfique pour les plantes. Ne jetez plus l'eau de cuisson de vos légumes, œufs, pâtes et d'autres jus de cuisson alimentaires. Riche en vitamines, sels minéraux et autres apports nutritifs issus de la cuisson des aliments, cette eau peut servir d'engrais. Mettez-la de côté, laissez-la bien refroidir et arrosez vos plantes et vos fleurs.



LA RECETTE DE PASCALE

Cake aux tomates séchées et basilic

Une bonne idée, facile à réaliser pour cet été !



Préparation : 15 min

Cuisson : 1 heure

Ingrédients pour 10 personnes.

- 250g de farine
- 1 sachet de levure
- 4 œufs
- 100g de fromage râpé
- 2 cuillères à soupe de crème épaisse
- 1 bocal de tomates séchées à l'huile
- 15cl de lait
- ½ bouquet de basilic frais
- Sel Poivre

Préparation :

1. Mélangez l'huile des tomates séchées avec les œufs et le lait.
2. Ajoutez la farine, la levure, le sel, le poivre.
3. Rajoutez le fromage râpé et les tomates coupées en petits morceaux.
4. Lavez, égouttez et ciselez le basilic. Ajoutez-le à la pâte, mélangez bien et versez le tout dans un moule à cake beurré.
5. Faites cuire 1 heure au four à 160°C

Bonne dégustation !!!

MON PETIT TRUC EN +

Cette recette se réalise aussi avec d'autres ingrédients tels que : chorizo, jambon, olives, bûche de chèvre etc.

RECETTE IDÉALE POUR LES APÉROS ENTRE AMIS !

SANTÉ URGENCE



Centre anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
Pompiers de Crêches	
(administratif)	03 85 37 47 47
Pompiers CTA	
(demande secours)	18
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 071
Dépannage GDF	0 810 433 071
SUEZ (eau)	0 810 826 826



Médecins

Docteurs

Brest, Extier, Tissier, Genin-Chrétien	03 85 36 59 10
Docteur Delbet	03 85 23 86 00

Pharmacies

C. Cartier	03 85 37 12 23
Delys - Roudinet	03 85 36 53 93

Laboratoire d'analyses médicales medilabs Infirmier(e)s

A. Jeannelle	06 59 73 78 30
G. Broise	03 85 36 32 72
S. Cognard - F. Pariset	06 80 26 41 17
N. Burtin - V. Guillotin	
E. Perraut et C. Leca	06 45 84 61 94

Sage femme

S. Viallon-Macquart	06 18 53 89 28 03 85 30 58 02
----------------------------	----------------------------------

Dentistes

Dr L. et I. Taviot	03 85 37 12 86
---------------------------	----------------

Orthophonistes

C. Chardon	03 85 37 12 38
Jeanne De Trogoff	06 68 56 83 61

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Ostéopathes	03 85 37 46 31
--------------------	----------------

L. Pereira et M. Romero	03 85 37 13 43
--------------------------------	----------------

Podologue

F. Redoutey	03 85 36 56 19
--------------------	----------------

Musicothérapeute

S. Guérin	03 85 37 46 49 06 81 17 54 24
------------------	----------------------------------

Orthoptiste

Anne-Claire Vautrin-Borrel	07 77 93 88 87
-----------------------------------	----------------

Psychothérapeutes

A. Trolle	06 62 85 13 77
Lisa Menegon	06 78 43 80 86

Psychologue - clinicienne

M. Bouchard	06 60 63 39 47
--------------------	----------------

Psychologue - Neuropsychologue enfants et adolescents

L. Gaguin	06 62 78 54 93
------------------	----------------

Diététiciennes - Nutritionnistes

F. Bidaut	06 18 40 44 95
Nathalie Vanden-Bulke Viennot	06 85 12 72 40

Masseurs - Kinésithérapeutes

Y. Raady	03 85 37 15 61
V. Benoît-Granger	
P. Milhiet	

L. Borgeot	03 85 37 13 38
F. Guyon	

Sophrologue

M. Ravaud	06 20 31 34 70
------------------	----------------

Thérapeute Psychosomaticien

E. Mingret	06 82 23 10 84
-------------------	----------------

Thérapie comportementale et cognitive

A. Guilloux Berthet	06 89 29 74 28
----------------------------	----------------

Vétérinaire

F. Miguet	03 85 23 95 95
------------------	----------------

Ambulances

Mâcon sud	03 85 35 66 50
Mâconnaises	03 85 34 34 37

Appels gratuits et anonymes :

Sida info service 24h/24 - 7jrs/7	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0 800 05 13 34
Fil santé jeunes	3234
SOS radicalisation	0 800 005 696
Stop violences femmes	39 19

SERVICES

Mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h, et de 13 h à 17 h, 03 85 36 57 90
le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, Fax : 03 85 36 57 91
le samedi de 9 h à 11 h 30.

mairie@creches-sur-saone.com

www.creches-sur-saone.com

Bureau de poste

03 85 23 01 54

Déchetterie à Vinzelles

06 85 66 08 12

Ouverture :

lundi - mercredi - vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le samedi de 8 h à 12 h 30 et de 13h 30 à 17 h

Assistante sociale

secrétariat : 03 85 21 65 17

standard : 03 85 21 65 00

Permanence le mardi matin

Résidence autonomie (Cité Fleurie)

Prendre RDV au préalable

au Centre Médico Social

Conciliateur de justice

M. Lagresle (sur rendez-vous)

06 34 75 08 83

ADMR (Téléphone-Fax)

03 85 36 52 07

Cure (La Chapelle de Guinchay)

03 85 36 72 03

Taxis

Pleine vie

06 13 95 22 97

ou 03 85 23 06 99

T. Hugel

06 68 15 27 67

Taxi Gilles

06 80 61 01 24

Transport de personnes

JP. Penet

03 85 23 01 73

06 73 42 81 60

Foyer rural

03 85 36 53 90

Ferme Joug Dieu

03 85 36 54 91

Résidence autonomie

« La Cité Fleurie »

03 85 36 53 72

Écoles - enfants

École de musique

03 85 36 52 83

École primaire

03 85 37 10 03

Garderie périscolaire

03 85 37 40 22

Maison Multi Accueil

03 85 37 16 65

Relais assistantes maternelles

03 85 36 55 61

Restaurant scolaire

03 85 37 11 09

Bibliothèque

03 85 37 48 52



BONNES
Vacances!
à tous
CRÊCHES
LE MAG